

**UAC**

Union Athlétique de Châteaubourg  
26 Résidence du Haupré  
35220 CHATEAUBOURG  
Tél. : 02 99 00 96 00  
www.uachateaubourg.asso.fr

**DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE 2009-2010**  
(Du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Sexe :  M  F Date de naissance : ..... Année : .....

***Trois séances de découverte vous sont offertes avant l'adhésion***

Adhésion UAC uniquement : 28 € pour l'année

Adhésion avec licence compétition ACHV:

Cadet: 43 €  Junior: 60 €  Espoir, Senior, Vétéran : 76 €

Adhésion avec licence loisirs : 48 €

Licence précédente n° .....

**Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC**

**NOTA : Un certificat médical récent (moins de trois mois) est obligatoire pour l'adhésion et la licence, comportant la mention de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme selon la discipline choisie.**

**Conservez une copie de votre certificat, surtout si vous n'avez pas opté pour une licence.**

**L'adresse Email est nécessaire pour recevoir les infos.**

**Autorisation parentale pour les moins de 18 ans :**

Je soussigné (e) : ....., père, mère, tuteur, déclare autoriser mon enfant :

..... à adhérer à l'UAC

Fait à : ..... le : ..... Signature (obligatoire)

**Inscription à retourner à Mr JUTEL Loïc :**

**A déposer dans la boîte à lettre au local, sous enveloppe avec le règlement et obligatoirement un certificat médical récent.**

**Votre appartenance à l'UAC ne sera prise en compte, uniquement après s'être acquitté de ces formalités**

LE PRESIDENT Rémy Legault

## UAC

Union Athlétique de Châteaubourg  
26 Résidence du Haupré  
35220 CHATEAUBOURG  
Tél. : 02 99 00 96 00  
www.uachateaubourg.asso.fr

### DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE 2009-2010

(Du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010)

#### HAUTE BRETAGNE ATHLETISME/ACHV-UNION AHLETISME DE CHATEAUBOURG

L'entraînement reprendra au stade de St Melaine, le samedi 12 septembre 2009 de 10h à 12h

*En cas d'arrêt de l'activité, il est impératif de rendre le maillot au représentant de l'UAC*

*Les inscriptions sont possibles le jour du forum (le samedi 5 septembre) et à la rentrée sur le stade.*

*Les personnes à contacter : Bernard Hardy au 02 99 30 77 et Dominique Chaupitre au 02 99 00 81 28*

*Trois séances de découverte vous sont offertes avant l'adhésion définitive.*

Ecole d'athlète nés en 2001 et avant : 40€

Benjamins nés en 1997 et 1998 : 40€

Cadets nés en 1993 et 1994 : 43€

Espoir, senior, vétéran, (compétition) : 76€

Poussins nés en 1999 et 2000 : 40€

Minimes nés en 1995 et 1996 : 43€

Juniors nés en 1991 et 1992 : 60€

licence loisir : junior à vétéran : 48€

#### Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC

**NOTA : Un certificat médical récent est obligatoire (moins de trois mois), comportant la mention de non contre indication à la pratique de l'athlétisme, le cross, la course en compétition.**

**Conservez une copie de votre certificat médical.**

**L'adresse Email est nécessaire pour recevoir les infos.**

Je soussigné, MR, Mme, Tuteur :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Autorise (prénom de l'enfant) : ..... (Nom si différent) : .....

Sexe :  M  F Date de naissance : ..... Année : .....

A pratiquer l'athlétisme, le cross en compétition au sein de l'Union Athlétique de Châteaubourg

Fait à : ..... le : ..... Signature (obligatoire) :

## **COÛT DES LICENCES SAISON 2009/2010**

Ecole d'athlétisme nés en 2000 et avant :	40€
Poussins nés en 1999 et 1998 :	40€
Benjamins nés en 1997 et 1996 :	40€
Minimes nés en 1995 et 1994 :	43€
Cadets nés en 1993 et 1992 :	43€
Juniors nés en 1991 et 1990 :	60€
Espoir, Senior, Vétéran : FFA	76€
Adhésion avec licence loisir :	48€
Adhésion simple UAC :	28€

Avec la licence loisir pas de participation aux championnats, ni avec l'adhésion simple.

**Certificat médical récent, obligatoire mois de trois mois.**

U A C  
26 Résidence Du Haupré  
35220 CHÂTEAUBOURG

Madame, monsieur,

C'est la rentrée : il faut penser à renouveler nos licences ou notre adhésion aux différentes entités de l'UAC.

Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied **en compétition** ou de la pratique de l'athlétisme est obligatoire ainsi que l'autorisation 2009-2010. (Pensez à converser une copie du certificat).

Il y a trois formules d'adhésions pour l'entité course footing : Adhésion simple, adhésion avec licence loisirs ou compétition.

Pour l'athlétisme, la licence est obligatoire. Avec la licence, les adhérents sont couverts par une assurance liée à l'activité sportive.

Pour l'adhésion simple, vous n'êtes pas couverts par cette assurance. Certaines assurances multirisques personnelles couvrent cette discipline. Renseignez-vous auprès de votre assureur.

**L'athlétisme.** Les entraînements ont lieu le samedi matin de 10 h à 12 h au stade de Saint Melaine encadrés par des personnes compétentes. Des groupes sont adaptés selon le niveau des athlètes, cela va de l'éveil athlétique à la compétition tant au niveau départemental que national.

L'athlétisme est un sport de base. Vous pouvez y acquérir la coordination, l'équilibre, le geste sûr qui vous fera réussir dans d'autres sports.

**La course à pied et le footing.** Les entraînements ont lieu au stade de Saint Melaine les mardi, jeudi à 18 h 30 et le dimanche à 9 h 00. Des personnes de l'UAC ont une formation d'entraîneur de course sur route auprès de la Fédération Française d'Athlétisme. D'autres personnes peuvent s'ils le désirent être formées pour renforcer l'équipe d'entraîneurs.

Ils sauront vous apporter les conseils adéquats.

Des tests auront lieu tout au long de la saison. Des programmes d'entraînement vous seront proposés que vous soyez débutant ou compétiteur.

Tout adhérent qui participera à une compétition devra obligatoirement porter le maillot de l'UAC et préciser son appartenance à l'inscription, afin que l'UACHâteaubourg soit bien identifiée sur chacune de ses participations aux compétitions

Le fait d'être adhérent ou d'avoir une licence avec L'Union Athlétique Châteaubourg, vous donne la possibilité d'avoir de la réduction dans le magasin ci-dessous :

- **Sobhi sport** : 10% de remise uniquement sur le running. Le magasin se trouve à Rennes quai Châteaubriant.

Mais il vous est possible d'en avoir dans les autres magasins de sport en présentant sa carte de licence.

Nous vous souhaitons d'en faire un bon usage et que vous soyez satisfaits de la démarche de l'UAC.

Toute l'équipe de l'UAC vous souhaite une bonne rentrée pour la saison 2009/2010.

**Participation au Téléthon, réservez le dimanche 06 décembre à 10h pour le footing famille 3km et 10km.**

LE PRESIDENT

REMY LEGAULT